



la lisette

LA LETTRE D'INFORMATION ANNUELLE DU CONSERVATOIRE DES SITES DE L'ALLIER - AVRIL 2011



CONSERVATOIRE DES SITES DE L'ALLIER

Conservatoire d'Espaces Naturels

Vers un changement d'appellation ?

Le Conservatoire des Sites de l'Allier fait partie d'un réseau national d'associations suivant les mêmes principes d'intervention : la préservation du patrimoine naturel basée sur des partenariats avec les propriétaires, usagers des sites et collectivités.

Ce réseau se regroupe au sein de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels, dont l'existence vient d'être soulignée par le Grenelle de l'environnement 2010. Afin de rendre plus lisible ce réseau à l'échelle nationale, de nombreux Conservatoires ont choisi de modifier leur appellation.

Le Conseil d'administration proposera aux adhérents du CSA, lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire, le 14 mai à Abrest, le changement de nom de leur association au profit de "Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier" (CEN Allier).

Cette démarche est également entreprise par le CEPA* pour devenir "CEN Auvergne".

- Association loi 1901, créée en 1992
- Objet : connaissance, préservation, gestion et valorisation du patrimoine naturel du département de l'Allier



• Affiliée au *Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (CEPA)

- Membre de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels



Retrouvez l'actualité et le programme d'animations du CSA : www.conservatoire-sites-allier.fr

ÉDITORIAL

Pâturage ovin.



Les agriculteurs, partenaires du CSA

Les agriculteurs gèrent plus de la moitié de notre espace commun. Notre association intègre cette composante puisqu'elle compte parmi ses adhérents de nombreux exploitants agricoles dont certains siègent au conseil d'administration. Depuis sa création, le CSA a toujours été présidé par un agriculteur élu local.

Nous avons en gestion directe près de 500 hectares de milieux naturels. Nous confions l'entretien de la plupart de ces surfaces à des agriculteurs locaux sur la base d'un cahier des charges adapté à la protection de la biodiversité.

Mieux, le travail engagé par le CSA, épaulé par la chambre d'agriculture, sur Natura 2000 et les Espaces Naturels Sensibles a permis à plus d'une centaine d'entre eux de souscrire des mesures agri-environnementales territorialisées sur près de 3 000 hectares. Ils se sont ainsi engagés volontairement pour cinq ans sur des actions indemnisées de protection des orchidées, de zones de nidification d'oiseaux, de territoires de chasse pour les chauves-souris... ou plus généralement des milieux riches et rares écologiquement. Nous les remercions pour leur participation à ces actions.

Le monde agricole a une grande responsabilité dans la protection de la nature, assurant l'entretien de la majorité de nos prairies humides, mares, haies... L'implication croissante des agriculteurs et les encouragements de la société par une nouvelle politique agricole prenant plus en compte l'environnement devrait permettre à l'avenir d'améliorer le mariage entre agriculture et biodiversité.

Bernard Devoucoux
Président du CSA

Bras mort, val de Loire.



Criquet
des roseaux.



Haies et arbres isolés,
Châtell-de-Neuvre.



Richesses de l'Allier :

- Les landes sèches à bruyères p. 2
- La Sologne bourbonnaise p. 3
- Les milieux alluviaux p. 4
- les coteaux calcaires p. 5

L'intervention du Conservatoire :

- les sites Conservatoires p. 6
- implication dans les politiques publiques p. 7

Une association pour la biodiversité p. 8

Faune.

RICHESSSES DE L'ALLIER

Landes sèches à bruyères

Découvertes faunistiques sur les landes

Les landes peuvent apparaître à première vue comme des milieux pauvres en espèces patrimoniales. Les inventaires menés par le Conservatoire en 2010, dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil général de l'Allier, ont permis de mettre à jour l'intérêt faunistique de ces milieux encore méconnus dans l'Allier.

Les terrains de l'aérodrome de Lapalisse abritent par exemple une mosaïque de milieux naturels originaux, où des landes rases humides dominées par le Genêt des anglais attirent une forte diversité de papillons et orthoptères, notamment le Criquet des roseaux et le Verte-échine, espèces patrimoniales associées aux prairies humides. Les landes rocheuses surplombant la carrière de Saint-Prix abritent le Faune, papillon rare en Auvergne, qui recherche les coteaux bien exposés.



Lande de
la carrière
de Saint-Prix.

Lande à ajoncs,
Villefranche-
d'Allier.

Criquet
des ajoncs.



© E. Boitier



Par ailleurs, le Criquet des ajoncs, inconnu de l'Allier, a été découvert au cœur d'un complexe de landes atlantiques à Villefranche d'Allier. Le broyage de couloirs pour la chasse semble y favoriser l'Ajonc nain qui constitue, pour ce criquet, une plante-hôte quasi-exclusive, cas rare chez les orthoptères.

La lande, un milieu intemporel ?

Le temps est l'un des principaux facteurs qui façonnent la dynamique d'un milieu naturel, dévoilant une succession d'habitats, des stades pionniers (plantes colonisant la roche) vers un stade forestier. Peu de landes sont stables dans le temps. Il s'agit de milieux résultant d'un appauvrissement du sol qui, en l'absence d'entretien, sont progressivement recolonisés par les broussailles, les fougères, puis la forêt. Les photos aériennes de 1946 montrent que le secteur des landes de Nerdre s'est peu à peu refermé au profit d'un boisement spontané, moins propices à l'accueil des espèces caractéristiques des landes. Les travaux engagés visent à préserver les surfaces de landes relictuelles.

Restauration des Côtes de Nerdre

Les landes de la région montluçonnaise ont été parmi les premières étudiées par le Conservatoire. La gestion de 2 sites majeurs de ce territoire lui a été confiée : les landes du terrain militaire du Méry (Quinssaines) et celles des côtes de Nerdre (Montluçon). Sur ces dernières, le diagnostic établi par le Conservatoire a montré la nécessité de rajeunir le milieu, les bruyères constituant la lande s'épuisant faute d'actions d'entretien tel que le pâturage.

Des travaux de restauration ont donc débuté en janvier 2011 via un contrat Natura 2000. Un étrépage du sol (enlèvement de la couche superficielle) vise à permettre une remise à jour de la banque de graines. Un écimage (broyage des parties hautes) des zones de landes matures a été réalisé.

Un projet pastoral est actuellement élaboré pour assurer par la suite l'entretien de ce milieu restauré.



Travaux d'écimage
et d'étrépage
des landes de Nerdre,
janvier 2011.



La lande de Nerdre
en 1946 et 2009.



Prairie humide
et ruisseau
à Agrion orné.



Étoile d'eau
Pierrefitte-
sur-Loire.

Sologne bourbonnaise

Mares et zones humides de Sologne, une responsabilité auvergnate

Agrion orné,
Thiel-sur-Acolin.



En marge des célèbres étangs, nombre de zones humides méconnues, allant des mares aux prairies humides, occupent le territoire de la Sologne bourbonnaise. L'inventaire d'une mare tous les 25 km², par le Conservatoire Botanique (CBNMC), a suffi à mettre en évidence le fort intérêt et l'originalité de la flore de ce secteur. Ce sont les milieux amphibies et les herbiers aquatiques qui abritent le plus de richesses, avec des espèces exceptionnelles pour la région. A titre d'exemple, le Potamot à feuilles aiguës ne compte que deux stations extrêmement menacées en Auvergne, dont une en périphérie d'une roselière solognote. L'Étoile d'eau et l'Elatine fausse-alsine sont des plantes de rives temporairement exondées, protégées et quasi exclusives de la Sologne Bourbonnaise.

Par ailleurs, les prairies humides de ce territoire accueillent l'Agrion orné, libellule très rare en Europe occidentale et présente uniquement le long de quelques ruisselets prairiaux. Les connaissances naturalistes de ce secteur restent succinctes. C'est pourquoi, le CSA et le CBNMC, en lien avec le Conseil général de l'Allier, vont mener une étude croisée des intérêts botaniques et faunistiques des zones humides de Sologne en 2011.

Une concertation réussie sur la Sologne bourbonnaise

Plus d'une centaine d'étangs de la Sologne Bourbonnaise accueillent la Cistude d'Europe. Or, seulement huit de ces étangs ont été intégrés au réseau Natura 2000, les sites de ponte localisés à proximité étant pour certains exclus du périmètre. Dans le cadre de la révision du document d'objectifs, le CSA a obtenu du Comité de pilotage un accord pour proposer aux propriétaires des étangs voisins abritant la tortue ou des zones de ponte, d'intégrer la zone Natura 2000.

D'autre part, le CSA a poursuivi son implication dans l'élaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 "Sologne bourbonnaise", aujourd'hui validé par le Préfet de l'Allier. Sur ce territoire de 22 000 ha, désigné pour la préservation des oiseaux, des moyens humains et financiers vont pouvoir être mobilisés.



Une implication croissante en faveur de la Cistude d'Europe

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et le CSA ont officialisé leur coopération pour l'étude et la protection de la Cistude d'Europe dans le département, par la signature d'une convention de partenariat le 25 juin 2010 (ci-contre).

Plusieurs actions sont d'ores et déjà initiées, comme la préservation de zones de ponte sensibles en lien avec les propriétaires ou encore la définition d'actions qui pourront prochainement être proposées dans la déclinaison régionale du Plan National d'Actions visant la préservation de notre petite tortue.



Courlis
cendré.





Boire avant et après travaux, puis en août 2010.

Les milieux alluviaux

Restauration d'une boire sur le val d'Allier

Le site de la Chaise, propriété du Conservatoire Régional (CEPA) sur les communes de la Ferté-Hauterive et Contigny, est géré par le CSA dans le cadre du programme Loire nature. Cet espace prairial traversé par une boire, est entretenu par un pâturage extensif en partenariat avec un agriculteur local.

Pour limiter le piétinement de ses abords, la boire est restée clôturée plusieurs années. Au fil du temps, une végétation banale, dominée par les ronces, a envahi la boire, menaçant cet habitat propice à nombre d'espèces remarquables comme le Cuivré des marais.

En février 2010, des travaux de dévégétalisation ont été entrepris. Dès le printemps, la recolonisation naturelle a permis l'apparition d'une belle diversité végétale et le recensement de 2 espèces remarquables :

- l'Hottonie des marais, présente sur seulement dix stations en Auvergne,
- le Triton ponctué, amphibien extrêmement rare et confiné aux boires en Auvergne, qui n'avait pas été revu sur le site depuis 2003.



Cuivré des marais.

Triton ponctué.

Hottonie des Marais.



Veille, conseil sur les projets d'aménagement en sites Natura 2000

En tant qu'animateur Natura 2000, le CSA apporte à l'Etat un éclairage technique quant aux incidences éventuelles des projets d'aménagement sur le patrimoine naturel des sites. Il se tient à la disposition des porteurs de projets pour les informer et, le cas échéant, les accompagner dans la recherche de solutions alternatives moins impactantes ou, à défaut, orienter la mise en place de mesures compensatoires.

En 2010, le CSA a été sollicité sur un panel de projets divers sur les vals d'Allier, de Loire et de Sioule : réhabilitation de gravières, aménagement de stations d'épuration, aménagements photovoltaïques... Il est intervenu plus particulièrement sur les projets susceptibles d'impacter la mobilité de la rivière Allier. Il contribue ainsi à la recherche de mesures compensatoires au contournement routier de Varennes-sur-Allier et participe aux discussions autour de l'impact du projet de contournement routier de Vichy.

Évolution des haies et arbres isolés sur le Val d'Allier

Un état des lieux des éléments bocagers et de leur évolution sur la plaine de l'Allier a été réalisé en 2010 lors du stage de Gaëlle Dorsemayne. Les haies et les arbres isolés participent de manière importante à la richesse biologique du lit majeur puisqu'ils correspondent aux habitats de nombreuses espèces animales, dont beaucoup d'auxiliaires agricoles, et constituent des corridors facilitant le déplacement des animaux.

Sur l'échantillon étudié (2 800 hectares, entre La Ferté-Hauterive et Bressolles), malgré une forte proportion de grandes cultures, les linéaires de haies et d'arbres totalisent encore plus de 60 kilomètres et plus de 1 000 arbres isolés. Cependant, la comparaison de ces chiffres avec ceux de 2002 montre un recul de 28 % des linéaires de haies et de 20 % des arbres isolés. Cette régression, très inquiétante, se poursuit encore aujourd'hui.



Les coteaux calcaires

Deux nouveaux sites d'intervention au sud de l'Allier

La Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier en mai 2010 et la Commune d'Ebreuil en février 2011 se sont durablement engagées dans la préservation et la mise en valeur de 2 coteaux remarquables, dans le cadre de la politique Espaces Naturels Sensibles du Conseil général. Elles ont choisi de confier la gestion écologique de ces sites au CSA.

La Côte Saint-Amand (Le Vernet, Abrest) a fait l'objet de travaux de débroussaillage cet hiver, visant la réouverture de pelouses sèches diversifiées, la mise à jour d'anciens fronts de carrière ou encore le rajeunissement de roselières. Ces actions devraient bénéficier aux oiseaux de la colline des Hurlevents, avec des espèces aussi emblématiques que la Pie-grièche à tête rousse ou le Torcol fourmilier.



Terrasses,
coteaux d'Ebreuil.

Fleuron des coteaux secs bourbonnais, les coteaux de Sainte-Foy et des Bagnettes à Ebreuil ont pour leur part fait l'objet

d'interventions en février 2011, sur une parcelle communale cumulant pelouses rases parsemées de genévriers, chênaie blanche au parfum méditerranéen et anciens murets de pierres sèches structurés en terrasses. Le site abrite plus de 20 espèces d'orchidées, dont l'Epipactis rouge-noirâtre, espèce exceptionnelle des clairières de boisements à Chênes pubescents.

Epipactis
rouge-noirâtre.



L'Azuré du serpolet, espèce phare des coteaux calcaires

L'Azuré du serpolet est un petit papillon en régression, qui possède la particularité d'être dépendant de nombreux paramètres :

- vivant sur les pelouses sèches, il ne pond que sur le thym ou l'origan ;
- la réussite de sa reproduction est liée à la présence sur le site d'une fourmi du genre *Myrmica* qui nourrit les chenilles en échange de miellat ;
- il exige des échanges réguliers d'individus entre différents sites proches.

Plusieurs identifications de l'espèce sur les coteaux de Gannat et la récente découverte d'une population sur l'un des coteaux des Creuzier a conduit le CSA à une étude fine de l'espèce, sur ces 2 sites. Cette étude, réalisée lors du stage de Raphaëlle Itrac-Bruneau, a permis d'identifier des effectifs importants sur 4 coteaux autour des Creuzier, où chaque site semble être suffisamment proche et connecté aux autres par des couloirs biologiques pour cette espèce à faible pouvoir de dispersion.

A l'issue de ce travail, des préconisations pour préserver ce réseau ont été transmises dans le cadre du projet de SCoT (document d'urbanisme) de Vichy Val d'Allier. Des contacts fructueux ont également été pris avec le propriétaire du site le plus remarquable du secteur, pour un futur partenariat.



Falaise, coteau des Bourses.

Criquets et sauterelles comme indicateurs de la gestion agropastorale des coteaux

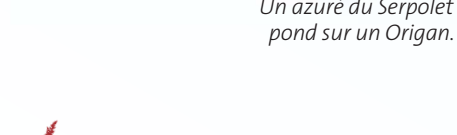
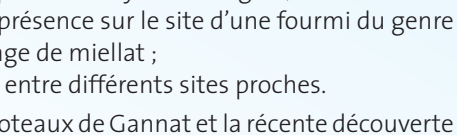
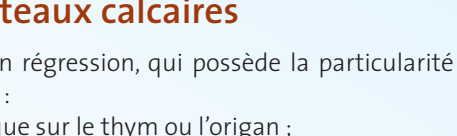
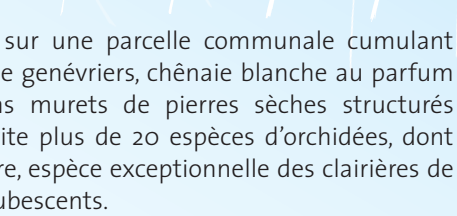
La pertinence des travaux de restauration et de gestion définis par le CSA nécessite d'être évaluée.

Sur les coteaux de Gannat, le groupe des orthoptères a été étudié en tant que bio-indicateur par Emmanuel Boitier, ce qui a mis en évidence une gestion agropastorale globalement favorable, notamment sur le Mont libre. Sur ce site, géré par le CSA depuis 2001, la richesse spécifique moyenne compte parmi les plus élevées d'Auvergne. Le Criquet des grouettes, espèce très localisée en plaine et en danger d'après la Liste Rouge auvergnate, a même été identifié sur les zones les plus sèches des Diagots à Mazerier.

Torcol
fourmilier.

© C. Pastor

Côte Saint-Amand.



Un azuré du Serpolet
pond sur un Origan.



L'INTERVENTION DU CONSERVATOIRE

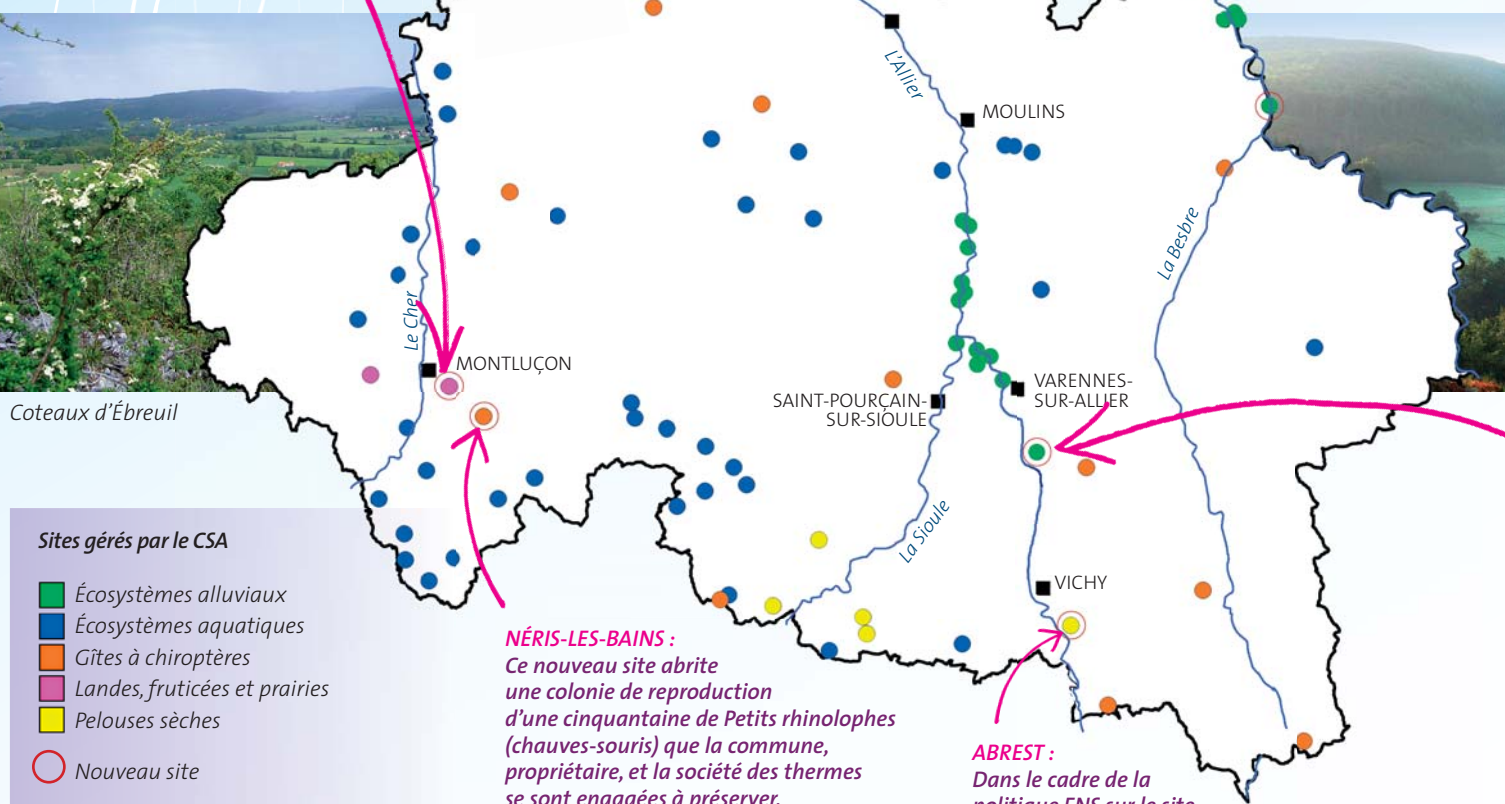
Les sites Conservatoires

Le CSA gère 496 hectares, répartis sur 78 sites (au 31/12/2010)

Ces sites sont constitués de coteaux calcaires, milieux alluviaux, landes, mares, étangs, zones humides et gîtes à chauves-souris, abritant des espèces rares. Certains sites, propriété du Conservatoire régional (CEPA), sont gérés en commun.

MONTLUÇON :

En complément aux parcelles communales de landes sèches bénéficiant d'une convention de gestion avec la Ville de Montluçon, le CSA a acquis en décembre 2010, 4,5 ha de lande supplémentaire.



Les partenaires techniques et financiers du CSA

Les membres du Conservatoire des Sites de l'Allier tiennent particulièrement à remercier les partenaires financiers qui soutiennent son action :

- le Ministère de l'Environnement, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, l'Union européenne, la Fondation Nature et Découvertes ;
- les 58 collectivités : le Conseil Régional Auvergne, le Conseil Général de l'Allier, la Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier, les Communautés de Communes Bassin de Gannat, du Pays Saint-Pourcinois, de Varennes-Forterre et du Pays de Marcillat-en-Combrailles ; les communes d'Abrest, Aude, Aurouer, Autry-Issards, Avermes, Bagneux, Barberier, Beaune-d'Allier, Bellenaves, Bessay-sur-Allier, Biozat, Blomard, Bourbon-l'Archambault, Bressolles, Brout-Vernet, Busset, Chareil-Cintrat, Charmeil, Châtel-de-Neuvre, Chirat-l'Église, Chouvigny, Créchy, Creuzier-le-Vieux, Dompierre-sur-Besbre, Durdar-Larequille, Ébreuil, Échassières, Escurolles, Givarlais, Hérisson, La Celle, Laprugne, Le Donjon, Le Mayet-d'École, Le Vernet, Louroux-de-Bouble, Mariol, Monétay-sur-Allier, Montoldre, Montvicq, Noyant-d'Allier, Pouzy-Mesangy, Rocles, Ronnet, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Marcel-en-Marcillat, Saint-Menoux, Saint-Priest-d'Andelot, Saint-Yorre, Sanssat, Toulon-sur-Allier ; les communes engagées dans le programme Mares.

L'action conservatoire résulte d'une large concertation avec les propriétaires et usagers sur les sites jugés écologiquement remarquables. Elle se traduit par un accord foncier amiable (convention, location ou acquisition) qui permet la mise en place d'opérations de gestion adaptées (pâturage extensif, curage...) et de mise en valeur du patrimoine naturel.

Un grand merci également aux 138 adhérents qui, par leur implication, font vivre ou épaulent le CSA.

Un merci particulier aux adhérents mettant à disposition les photos permettant d'illustrer nos documents.

Implication dans les politiques publiques

Le CSA est animateur Natura 2000 sur un nouveau site : les Gîtes à chauves-souris de Hérisson

Murin à oreilles échanquées



Le riche patrimoine bâti de la commune de Hérisson, abrite dans le bourg, plusieurs gîtes à chauves-souris, en particulier la principale colonie de reproduction de Murins à oreilles échanquées d'Auvergne. Le CSA a été chargé de l'élaboration du document d'objectifs Natura 2000 de ce site intégrant les territoires de chasse de ces petits mammifères.

La commune de Hérisson, devenue pilote de cette démarche Natura 2000, a souhaité poursuivre le partenariat en lui confiant la mission d'animation du site. Des travaux visant à assurer la cohabitation des chauves-souris et d'une Chouette effraie dans et autour des combles de l'église vont être entrepris dès 2011.



Marais de Vauvernier, Jenzat



Boire, val d'Allier



Pelouses des Diagots, Mazerier

CRÉCHY :

Une convention de partenariat a été signée avec la Société VICAT, propriétaire de parcelles s'étendant sur un peu plus de 40 ha sur la commune de Créchy. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du programme Loire nature et vise à maintenir et développer l'intérêt biologique et écologique du site des Andrivaux.

Des partenariats avec l'Etat et les collectivités

Au delà des projets impulsés par le CSA, les collectivités et l'Etat mettent en place des politiques de préservation de sites et font appel au savoir faire du CSA pour mener les actions de connaissance, gestion, valorisation et concertation sur ces sites.

Ainsi, le CSA est animateur sur 5 zones Natura 2000 totalisant plus de 45 000 ha : le Val de Loire, le Val d'Allier, les Gorges du haut-Cher et les landes de Nerdre, la Basse Sioule et les gîtes à chauves-souris de Hérisson. Il élabore les documents d'objectifs des sites à chauves-souris de Busset et Laprugne, et participe à celui des étangs de Sologne Bourbonnaise.

Le CSA contribue également à la mise en œuvre de la politique Espaces Naturels Sensibles du département sur les coteaux d'Abrest, Jenzat, Mazerier, Saulzet, Abrest et Ebreuil. En outre, le Conseil général et le CSA réfléchissent ensemble à la préservation d'autres milieux naturels précieux pour le Bourbonnais, tels que les landes à bruyères ou les zones humides.



Sites Natura 2000

Animation

- Site Directive Habitats
- Site Directive Oiseaux

Élaboration

- Site Directive Habitats
- Site Directive Oiseaux

Sites Espaces naturels

- Animation

Un livre sur l'histoire de la mobilité de la rivière Allier bientôt disponible

Afin de valoriser les données historiques recueillies dans le cadre de l'étude "Sur les traces de l'Allier" et poursuivre le travail de sensibilisation, le CSA élabore actuellement un livre de synthèse, illustré de cartes anciennes, qui devrait être disponible pour fin 2011. Cet ouvrage présentera l'état de nos connaissances sur la mobilité de la rivière à travers le patrimoine naturel, l'histoire locale et les activités humaines liées à l'Allier sur son cours bourbonnais.

Moulins, extrait de carte des Ponts et Chaussées, 1750.



Conservatoire des Sites de l'Allier (CSA)
Maison des Associations
Rue des Écoles 03500 Châtel-de-Neuvre
Tél. 04 70 42 89 34 - Fax 04 70 42 27 58
conservatoire.allier@espaces-naturels.fr
www.conservatoire-sites-allier.fr



Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (CEPA)
rue Léon-Versepuy 63200 Riom
Tél. 04 73 63 18 27 - Fax 04 73 64 04 73
cren-auvergne@espaces-naturels.fr



Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)
6 rue Jeanne-d'Arc 45000 Orléans
Tél. 02 38 24 55 00 - Fax 02 38 24 55 01
enf@enf-conservatoires.org
www.enf-conservatoires.org

Directeur de la publication
Bernard Devoucoux
Directrice de la rédaction
Estelle Cournez
Conception graphique

Pépin de pomme, 04 73 69 00 14
Photos CSA sauf mention contraire
Impression sur papier issu de forêts gérées de façon durable par **Cavanat, 04 73 68 31 88**

UNE ASSOCIATION POUR LA BIODIVERSITÉ EN ALLIER

Venez découvrir votre patrimoine naturel aux côtés du CSA

Tout au long de l'année, le CSA vous propose de vous laisser guider pour (re)découvrir la biodiversité du bourbonnais :

- dès l'éveil printanier les tritons, grenouilles et libellules vous attendent pour faire connaissance au bord d'une des mares communales restaurées ;
- des balades découvertes du val d'Allier, de Loire ou de Sioule vous permettront de découvrir l'impressionnante mobilité de nos cours d'eau, donnant naissance à des paysages majestueux ;
- les découvertes historiques sur cette mobilité vous seront dévoilées à travers l'exposition Sur les Traces de l'Allier et des diaporamas dans les communes riveraines de l'Allier ;
- orchidées, papillons, orthoptères des coteaux et des landes n'auront plus de secrets pour vous après une balade sur les sites du sud du département.

Ces animations, suivies en 2010 par près de 350 personnes, permettent de s'initier à la faune et la flore locales et de mieux comprendre l'implication de l'ensemble des usagers dans la préservation de ce patrimoine.

Retrouvez le programme des animations du CSA sur son site : www.conservatoire-sites-allier.fr



*Balade nature
ENS 2010 "du haut
du Mont libre".*

L'équipe du CSA

Président : **Bernard Devoucoux**
Trésorière : **Nathalie Datin** - Secrétaire : **Guy Berger**
Membres du bureau : **Jean-Luc Marandon**
Autres membres du conseil d'administration : **Stéphane Buchet, Nicole Gagnepain, Solange Mabilon, Colette Martin, Bernard Ratiner, Sylvain Vrignaud, Jean Koenig** (représentant du CEPA)
Président d'honneur : **Gustave Burlaud**

Salariés

Directrice : **Estelle Cournez**
Chargés de missions : **Émilie Ardouin, Daniel Mayerau, Bruno Schirmer, Florian Véron**
Chargées d'études : **Émeline Cadé, Magalie Rambourdin, Aurélie Soissons**
Technicien de gestion : **Alain Siblot** - Secrétaire-aide-comptable : **Christine Dodillon**

Adhérents

138 adhérents soutiennent l'action du CSA en 2010.
Fixée à 15 € (10 € pour les étudiants et sans-emploi), l'adhésion permet de soutenir l'action du Conservatoire, de participer aux sorties de découverte organisées par l'association, de recevoir les lettres d'information *La Lisette* et *Le Vulcain*.

*Rando-croquis sur les pelouses
des Diagots pour la fête
de la nature 2010.*

